

# Le SCoT à la rencontre des habitants

Réunion publique

08 juin 2016

# SCoT

## Orléans Val de Loire

### Schéma de COhérence Territoriale

Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - La Chapelle-Saint-Mesmin - Chécy - Combleux  
Fleury-les-Aubrais - Ingré - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans - Ormes  
Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-en-Val - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Jean-de-Braye  
Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Saran - Semoy



**Agglo**

Orléans Val de Loire  
**agence d'urbanisme**  
DE l'agglomération orléanaise  
[www.aualo.org](http://www.aualo.org)

# Ordre du jour

- I. Éléments d'introduction
- II. Essentiels du diagnostic
- III. Et la suite ?

# Ordre du jour

## I. Éléments d'introduction

## II. Essentiels du diagnostic

## III. Et la suite ?

# I – Éléments d'introduction

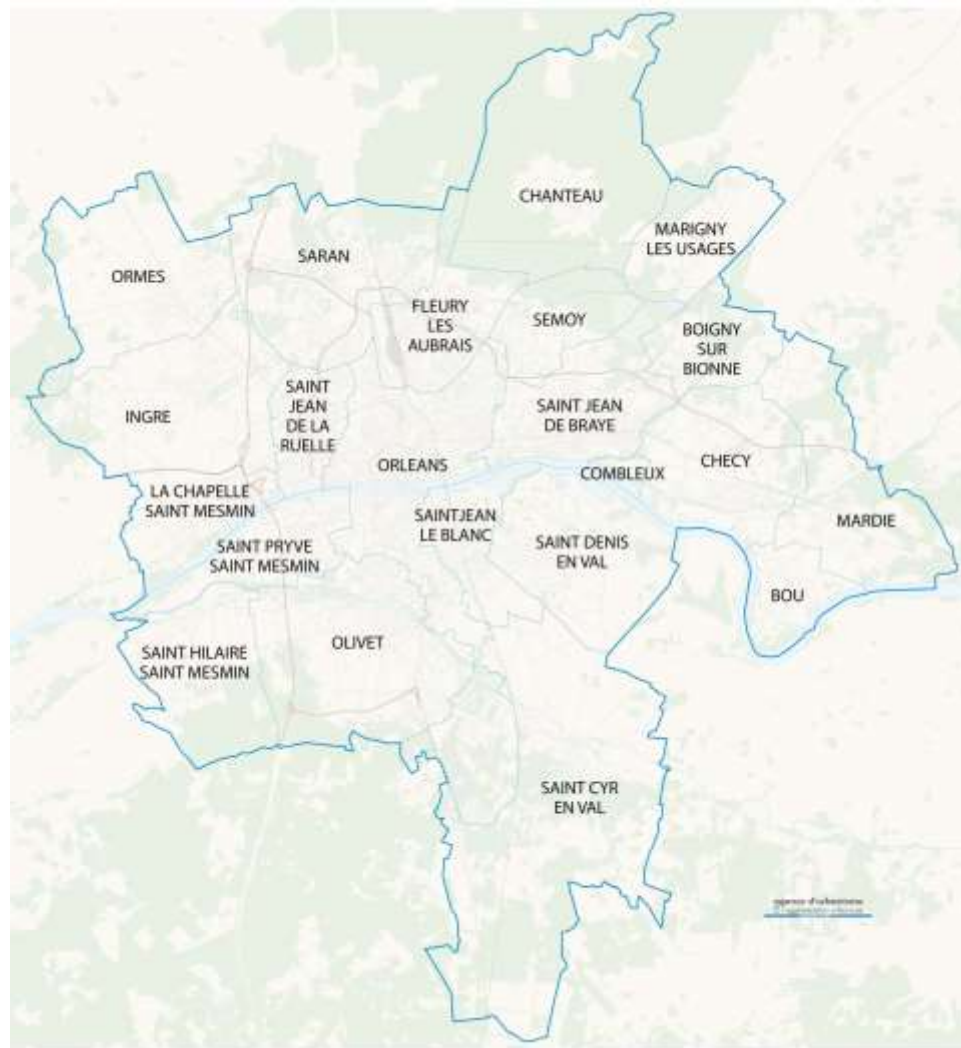
Qu'est-ce qu'un SCoT?

**Le SCoT est :**

- > Un document de planification stratégique intercommunale,
- > Un projet de territoire à 20 ans.

Il définit les grands projets et les orientations pour un territoire à l'échelle des 20 prochaines années.

Il apporte de la cohérence entre les différentes politiques publiques sectorielles : habitat, déplacements, commerce, ...



# I – Éléments d'introduction

Quels besoins du territoire le SCoT peut-il satisfaire ?



Urbanisme



Logement



Transports et déplacements



Implantation commerciale



Équipements structurants



Développement économique, touristique et culturel



Développement des communications électroniques



Préservation et mise en valeur des ressources naturelles



Qualité paysagère, protection et mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers



Lutte contre l'étalement urbain



Préservation et remise en bon état des continuités écologiques

➤ Le SCoT traite ces sujets sous l'angle de l'aménagement du territoire

# I – Éléments d'introduction

## Quel contenu?



# I – Éléments d'introduction

## Le SCoT de l'Agglo

L'Agglo dispose d'un SCoT depuis 2008.

Il a permis de coordonner de nombreuses réalisations :

- La ligne B du tram'
- Le projet Loire trame Verte et l'aménagement des berges,
- L'Hôpital et le pôle santé Oréliance,
- La requalification de l'avenue de Paris,
- La station d'épuration de l'Île Arrault,
- ...



# I – Éléments d'introduction

## Le SCoT de l'Agglo

**2014** : Réalisation du bilan du SCoT de 2008

qui souligne le besoin de le réviser au regard :

- Des évolutions règlementaires : de nouvelles thématiques à aborder comme la consommation d'espace, les communications électroniques ou les continuités écologiques...
- De la situation économique nationale : crise économique et financière...
- Des évolutions locales: évolution de la communauté d'agglomération, redéfinition d'un nouveau projet de territoire...

**08/07/2014** : Délibération de mise en révision du SCoT

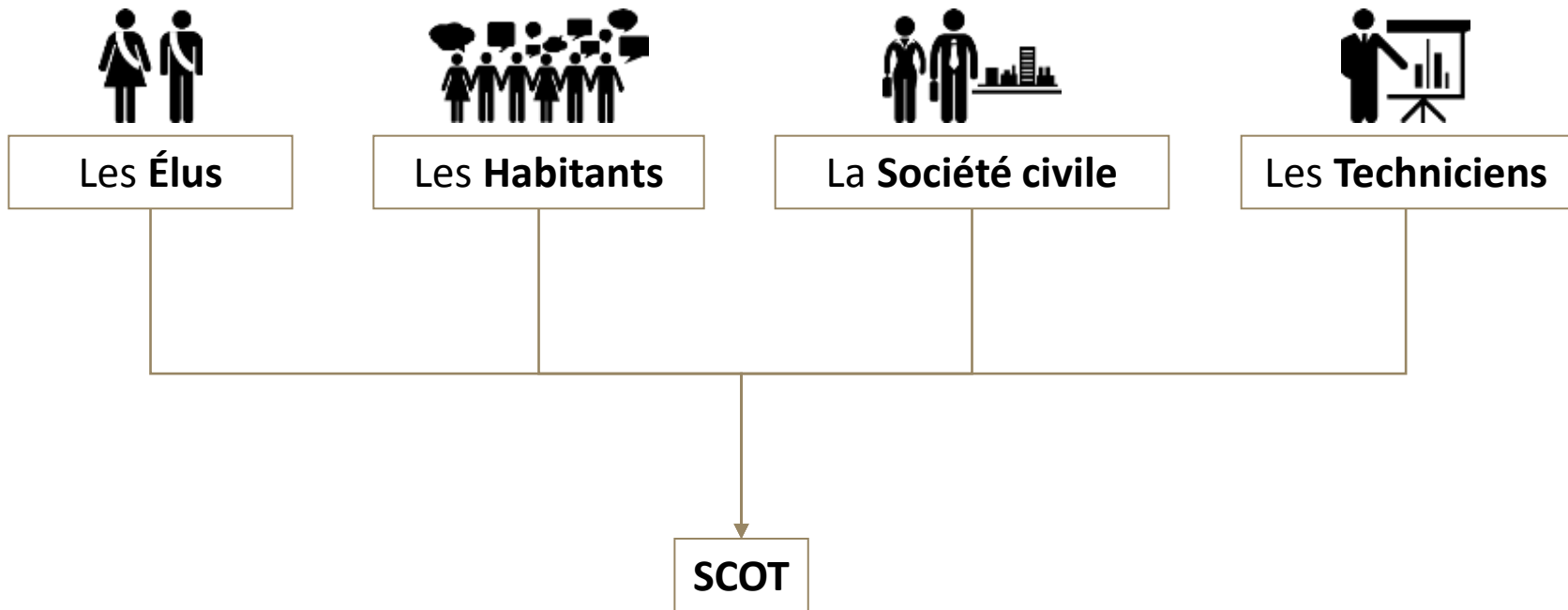




# Quels acteurs?

Une large concertation engagée en amont du projet pour :

- ✓ Alimenter la réflexion du SCOT
- ✓ Croiser les points de vue



# Où en sommes nous ?

Approbation du bilan  
et mise en révision  
Juillet 2014

Bilan  
du SCOT

Janvier - Juillet 2014

Diagnostic

**Aout 2014 – décembre 2015**

PADD

Janvier - Septembre 2016

# Ordre du jour

I. Éléments d'introduction

**II. Essentiels du diagnostic**

III. Et la suite ?

# III – Les essentiels du diagnostic

## **AXE 1 : « CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE TERRITORIALE À UNE ÉCHELLE ADAPTÉE »**

- *Quelle stratégie hors des frontières administratives de l'agglomération : compétition ou complémentarité ?*
- *Comment remuscler le cœur de l'aire urbaine sans toutefois confisquer son développement ?*
- *Dans quelle(s) direction(s) se porte le regard de l'agglomération ?*

## **AXE 2 : « ENGAGER L'AGGLO CAPITALE DE DEMAIN »**

- *Le modèle de l'urbanisation extensive est-il toujours viable ?*
- *La ville compacte est-elle incompatible avec la qualité de vie ?*
- *La ville d'aujourd'hui sera-t-elle adaptée à la population de demain ?*

## **AXE 3 : « MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE »**

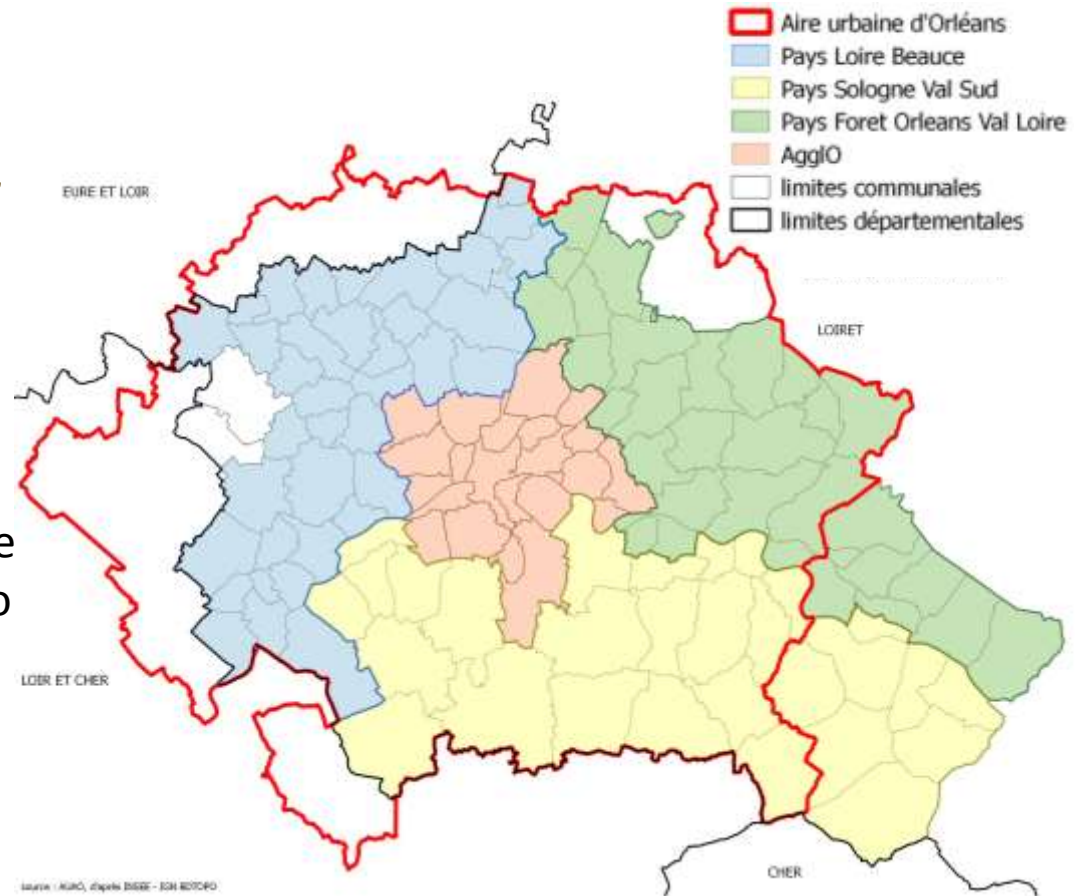
- *Comment poursuivre le développement du territoire sans renoncer à ses qualités paysagères et à son identité ?*
- *Peut-on réduire encore davantage la place de l'automobile ?*
- *Comment revaloriser les espaces dépréciés ?*

# AXE 1 : « CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE TERRITORIALE À UNE ÉCHELLE ADAPTÉE »

## *QUELLE STRATÉGIE HORS DES FRONTIÈRES ADMINISTRATIVES DE L'AGGLO : COMPÉTITION OU COMPLÉMENTARITÉ ?*

**Constat :** Le territoire du quotidien ou territoire « vécu » dépasse de loin les frontières administratives de l'Agglo. De même, les cours d'eau et bois de l'Agglo se connectent aux espaces naturels situés à l'extérieur du territoire, ...

**Objectif :** Pour tenir compte de ces différents périmètres, il convient d'élaborer une stratégie de développement de l'Agglo en écho et en coordination avec celle des pays voisins.



> PÉRIMÈTRES DE SCOT ET TERRITOIRES « VÉCUS »

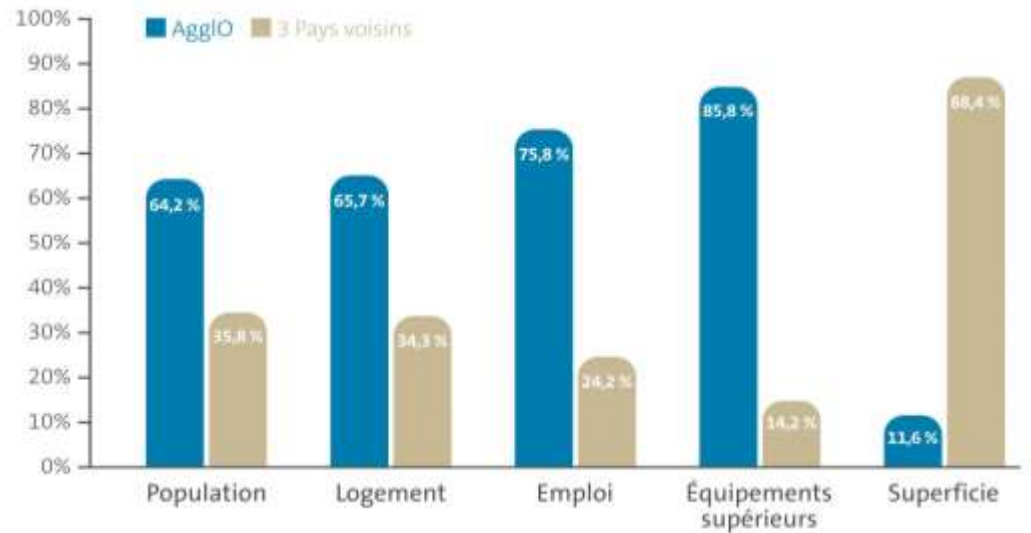
# AXE 1 : « CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE TERRITORIALE À UNE ÉCHELLE ADAPTÉE »

## COMMENT REMUSCLER LE CŒUR DE L'AIRE URBAINE SANS CONFISQUER SON DÉVELOPPEMENT ?

**Constat :** Le développement démographique des 3 Pays limitrophes augmente proportionnellement bien plus vite que celui de l'Agglo alors qu'elle concentre la majorité des logements, emplois, équipements, ...

**Objectif :** Pour limiter l'étalement urbain et ne pas aggraver le déséquilibre entre emplois/services et population, il importe de calibrer le développement démographique de l'Agglo en coordination et en cohérence avec celui des 3 Pays.

> RAPPORT DE TAILLE ACTUEL ENTRE L'AGGLO ET LES PAYS VOISINS



> EVOLUTION COMPARATIVE « 2007-2012 » DE L'AGGLO ET DES 3 PAYS

	POPULATION		LOGEMENTS		EMPLOIS	
	2012	2007-2012	2012	2007-2012	2012	2007-2012
<b>Agglo</b>	275 037	+ 3 283 (+1,2 %)	134 750	+ 5 663 (+4,4 %)	144 670	- 2 651 (-1,8 %)
<b>3 Pays</b>	153 400	+ 6 106 (+4,1 %)	70 267	+ 4 286 (+6,5 %)	46 748	- 305 (-0,7 %)

# AXE 1 : « CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE TERRITORIALE À UNE ÉCHELLE ADAPTÉE »

*DANS QUELLE(S) DIRECTION(S) SE PORTE LE REGARD DE L'AGGLO ?*

**Constat :** Le statut de capitale régionale, et ses fonctions associées, confortent Orléans comme un point de polarité à l'échelle régionale, interrégionale, voire nationale.

**Objectif :** Afin de répondre à des enjeux d'attractivité, de développement et de notoriété économique, il convient de projeter la stratégie de développement et les logiques de partenariat à une échelle large et dans plusieurs directions (Paris, Tours, villes ligériennes, villes du bassin parisien, Europe, ...).



> SCHÉMA D'INSERTION MÉTROPOLITAINE DE L'AGGLO (ER.amp / Laverne)

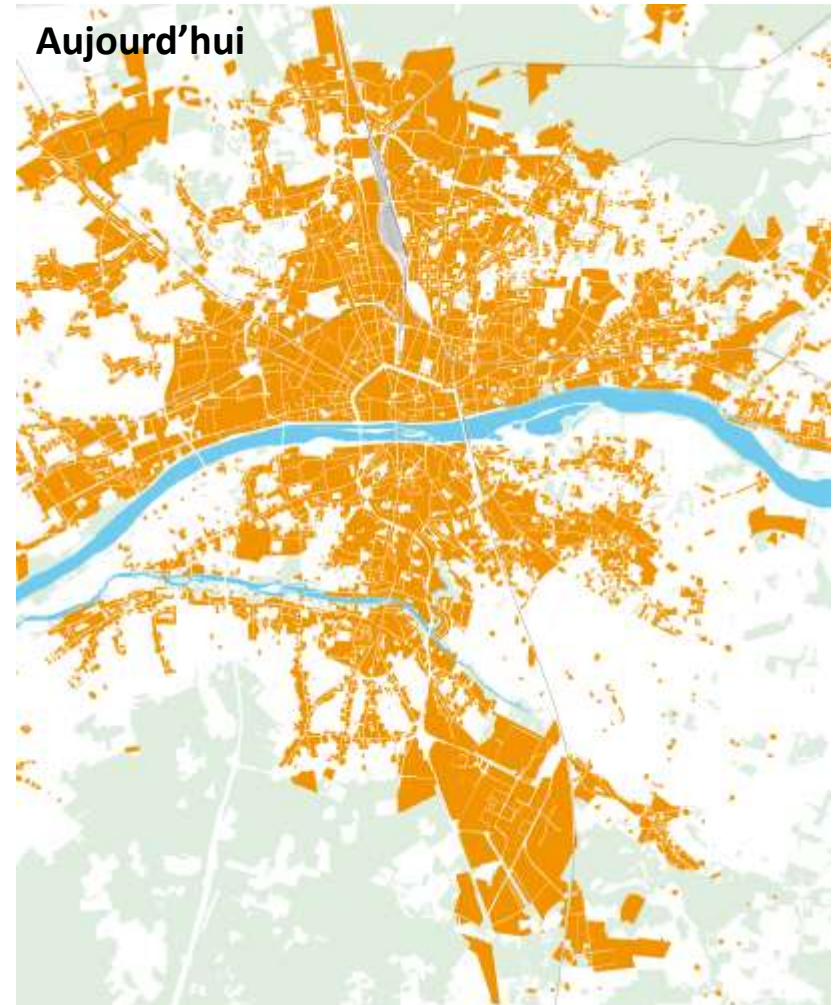
## AXE 2 : « ENGAGER L'AGGLO CAPITALE DE DEMAIN »

### LE MODÈLE DE L'URBANISATION EXTENSIVE EST-IL TOUJOURS VIABLE ?

**Constat :** Entre 1995 et 2013, l'artificialisation des sols de l'Agglo a progressé au détriment des espaces naturels et agricoles.

**Objectif :** Pour limiter l'étalement urbain et favoriser un développement économe du territoire, il convient de privilégier les programmes de renouvellement urbain au sein de l'enveloppe urbaine existante.

**NB :** Entre 1993-2013, 1 250 ha de terres agricoles ont été gagnés par l'urbanisation



> ÉVOLUTION DE LA TÂCHE URBAINE DE L'AGGLO



## AXE 2 : « ENGAGER L'AGGLO CAPITALE DE DEMAIN »

### *LA VILLE COMPACTE EST-ELLE INCOMPATIBLE AVEC LA QUALITÉ DE VIE ?*

**Constat :** La densité urbaine contribue à limiter l'urbanisation extensive, à répondre aux besoins en logements de chacun, à offrir une proximité de services, ...

**Objectif :** Pour parvenir à associer densité et qualité de vie, il importe de diversifier les formes urbaines et architecturales, d'apporter une attention particulière à l'insertion du bâti dans son environnement, de respecter l'intimité des habitants, ...

> ZAC DES JARDINS DU BOURG (INGRÉ)



> ECOQUARTIER CLOS DU HAMEAU (SJB)



> GPV DE LA SOURCE (Orléans)



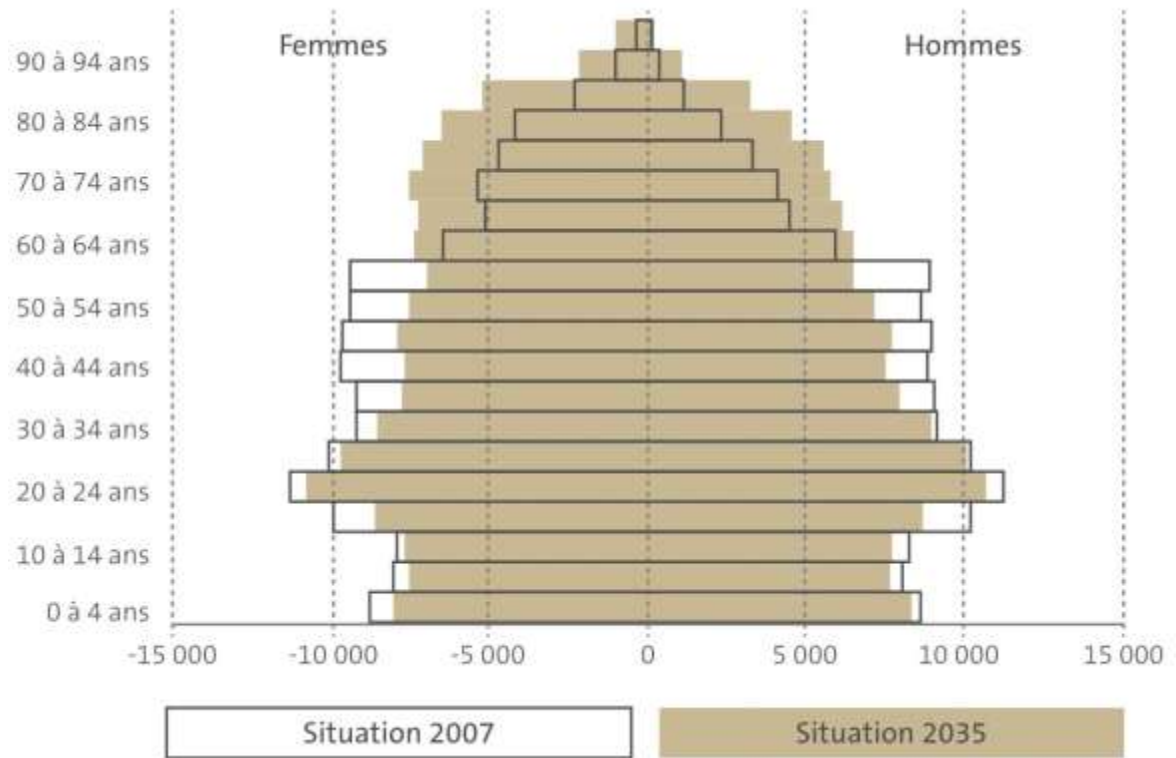
> ZAC DU CLOS DE LA FONTAINE (Orléans)

## AXE 2 : « ENGAGER L'AGGLO CAPITALE DE DEMAIN »

### LA VILLE D'AUJOURD'HUI SERA-T-ELLE ADAPTÉE À LA POPULATION DE DEMAIN ?

**Constat :** Le vieillissement de la population entraîne une progression importante du nombre de personnes âgées.

**Objectif :** Afin de répondre à cette évolution démographique, il convient de produire des logements adaptés aux besoins d'une population vieillissante mais aussi d'améliorer l'accessibilité des transports en commun et des services.



**NB :** D'ici 20 ans, la population âgée de plus de 75 ans devrait augmenter de 68 %

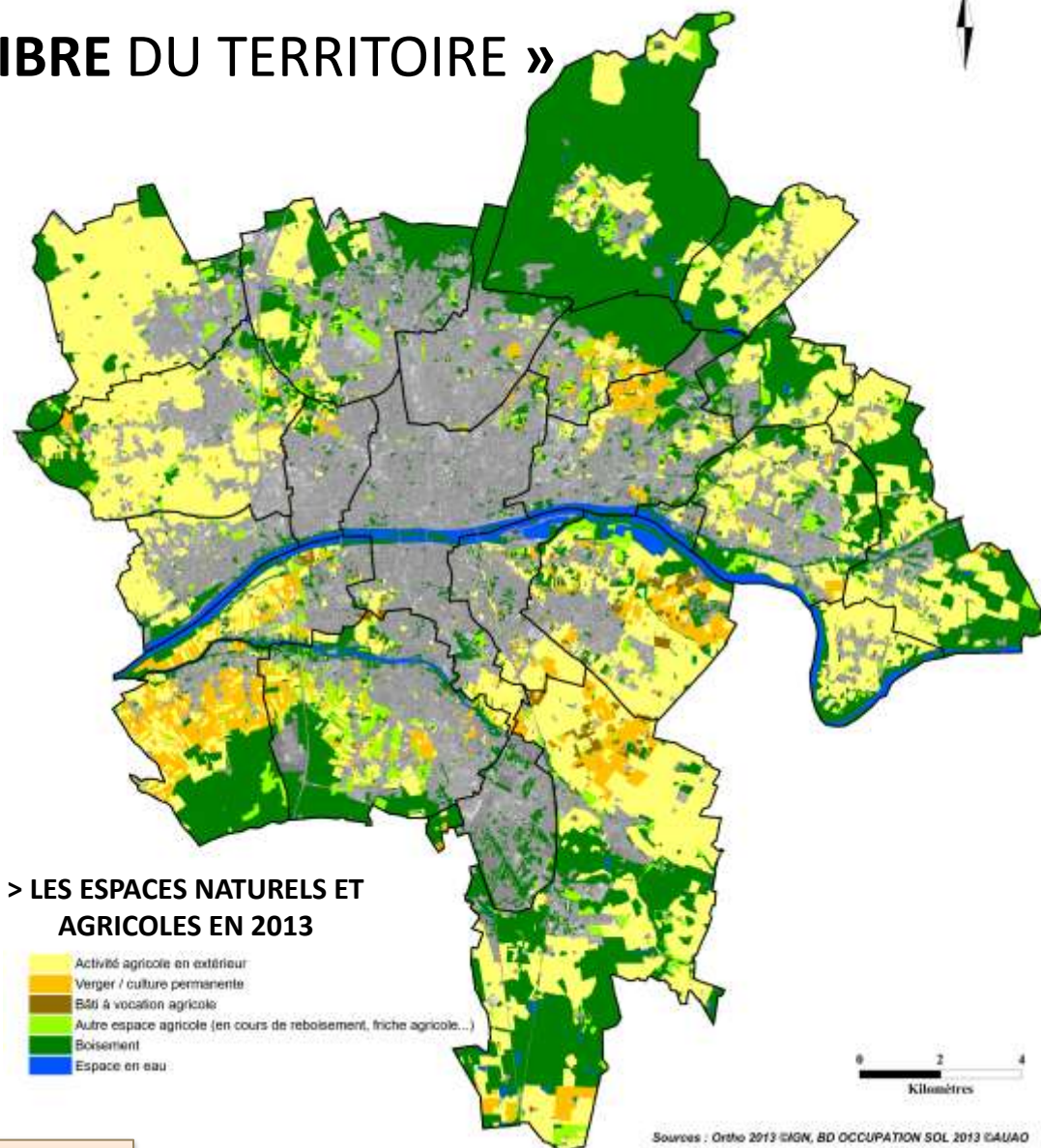
## AXE 3 : « MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE »

*COMMENT POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SANS RENONCER À SES QUALITÉS PAYSAGÈRES ET À SON IDENTITÉ ?*

**Constat :** Le territoire de l'agglomération est marqué par une mosaïque d'espaces naturels et agricoles, favorables à la biodiversité et aux loisirs.

**Objectif :** Il convient d'appuyer le développement de l'AggLO sur les principales caractéristiques paysagères du territoire, en identifiant et en préservant ses qualités.

**NB :** les espaces agricoles représentent 37 % du territoire et les espaces naturels 30 %



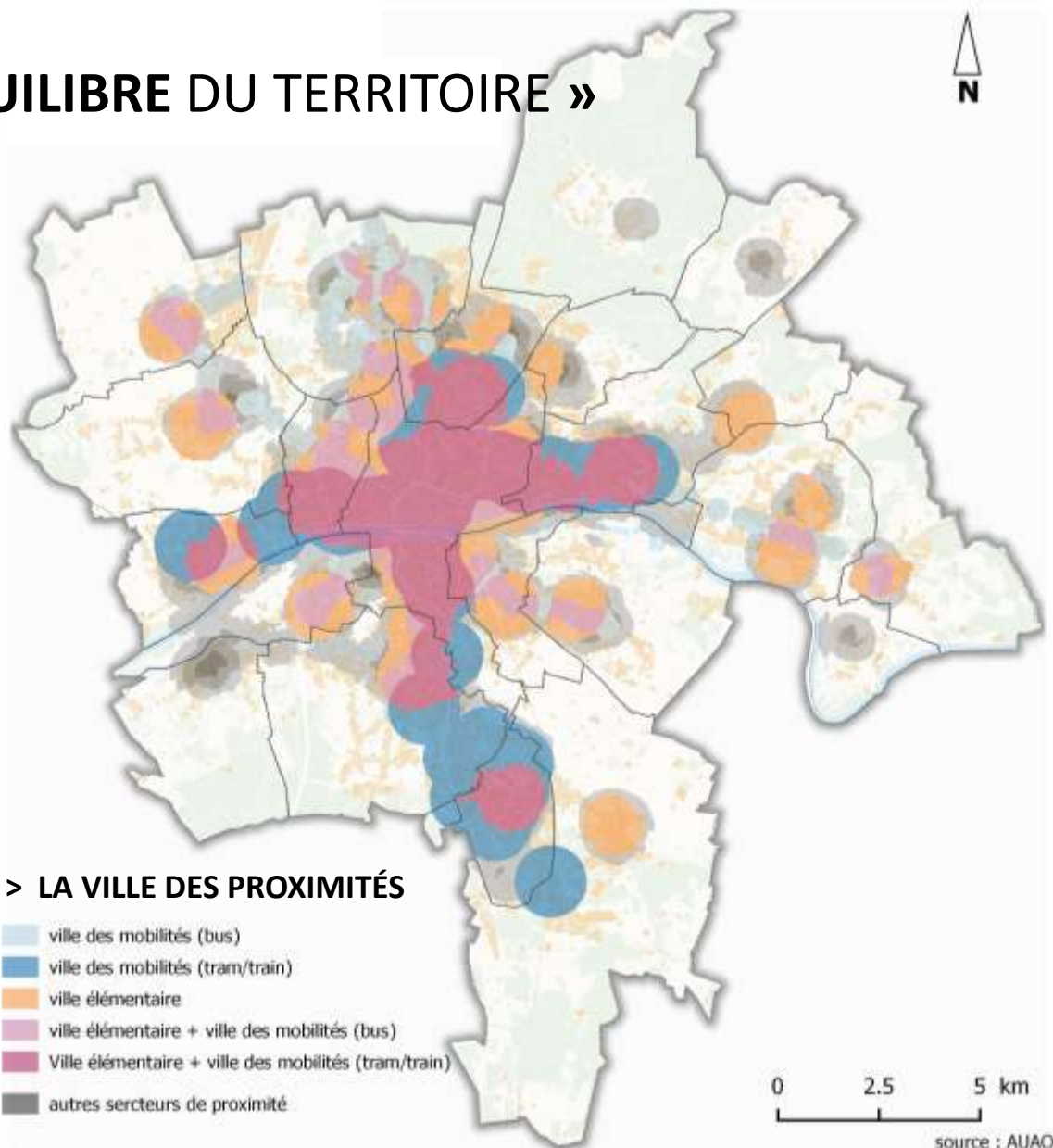
## AXE 3 : « MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE »

### PEUT-ON RÉDUIRE ENCORE D'AVANTAGE LA PLACE DE L'AUTOMOBILE ?

**Constat :** Bien que la dépendance à la voiture reste importante, le recul de l'automobile a été amorcé au cours des années 2000 avec les deux lignes de tram.

**Objectif :** Il s'agit de poursuivre la stratégie amorcée qui favorise un aménagement urbain permettant d'accéder aux autres modes de transport que la voiture.

**NB :** 55 % des déplacements sont encore aujourd'hui réalisés en voiture



## AXE 3 : « MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE »

### *COMMENT REVALORISER LES ESPACES DÉPRÉCIÉS ?*

**Constat :** Certains quartiers/secteurs ont été délaissés progressivement, sont rendus moins attractifs ou sont arrivés au terme de leur cycle de vie.

**Objectif :** Poursuivant l'objectif de limiter les extensions urbaines et de préserver les paysages, il apparaît nécessaire de remettre à niveau ces espaces afin de rentabiliser les investissements d'infrastructures existantes et d'offrir de nouvelles opportunités de développement au sein de l'enveloppe urbaine existante.

> LE PROJET INTERIVES



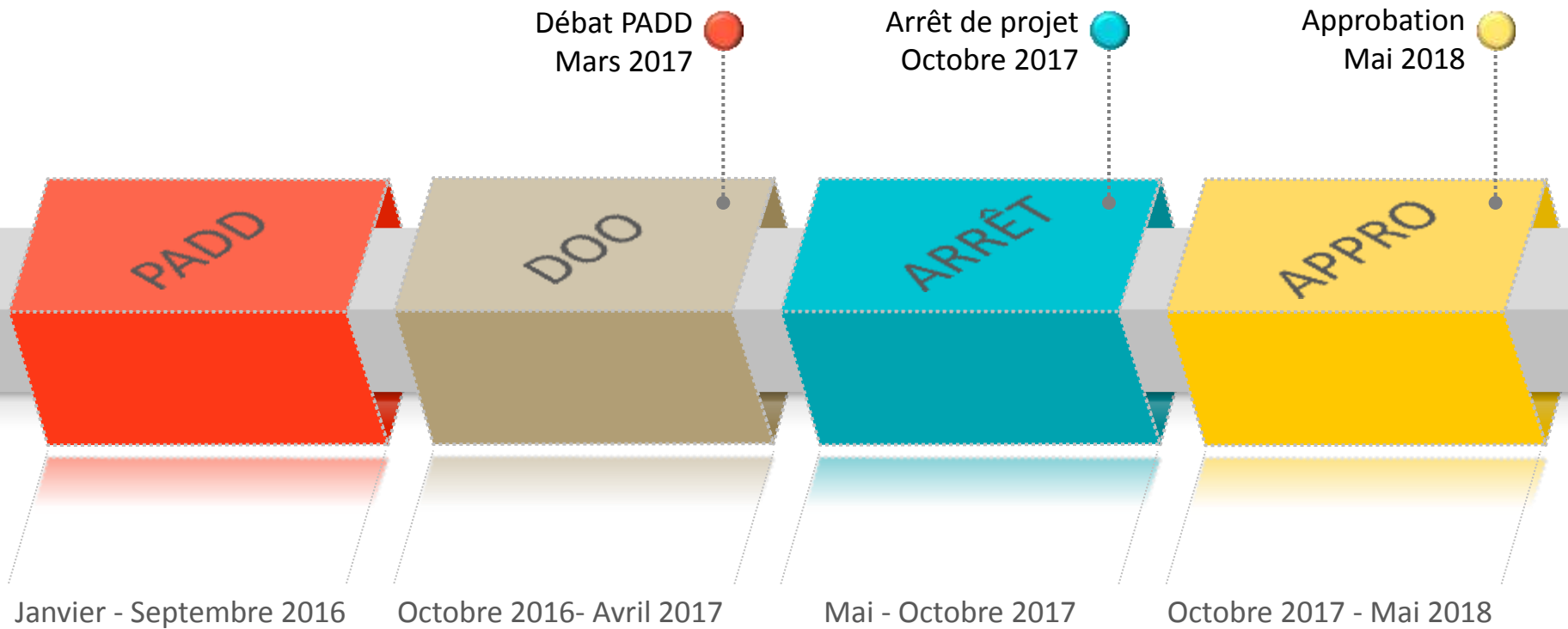
# Ordre du jour

I. Éléments d'introduction

II. Essentiels du diagnostic

**III. Et la suite ?**

# III – Et la suite ?



# Le SCoT à la rencontre des habitants

Réunion publique

08 juin 2016

**MERCI DE VOTRE ATTENTION  
ET PARTICIPATION**

Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - La Chapelle-Saint-Mesmin - Chécy - Combleux  
Fleury-les-Aubrais - Ingré - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans - Ormes  
Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-en-Val - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Jean-de-Braye  
Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Saran - Semoy



**Agglo**

Orléans Val de Loire

agence d'urbanisme

DE l'agglomération orléanaise

[www.aualo.org](http://www.aualo.org)